

RAPPORT DE JURY

ACADEMIE DE ROUEN

EXAMEN PROFESSIONNEL DE SECRETAIRE ADMINISTRATIF DE L'EDUCATION NATIONALE DE CLASSE EXCEPTIONNELLE

SESSION 2016

I. PRESENTATION

Ce rapport est destiné à compléter l'information des candidats de l'examen professionnel de secrétaire administratif de l'éducation nationale de classe exceptionnelle, ainsi que celle des formateurs préparant aux épreuves de ce concours.

➤ Le calendrier

- Epreuve(s) écrite(s) d'admissibilité : le 23 février 2016
- Epreuve(s) orale(s) d'admission : les 20 et 21 avril 2016

➤ Le rôle du jury et les principes réagissant l'action du jury

Le rôle du jury est de noter les épreuves et de dresser la liste des candidats par ordre de mérite et de fixer un seuil d'admission. Les épreuves doivent se dérouler de manière à ne pas avoir de rupture d'égalité entre les candidats. L'obligation d'assurer l'égalité dans le déroulement des épreuves repose sur l'exigence d'impartialité et d'indépendance des membres de jury.

Les décisions sont prises collégalement par le jury. Les délibérations du jury n'ont pas besoin d'être motivées, le jury n'a pas obligation d'accompagner d'appréciation les notes qu'il attribue aux copies.

II. LES DONNEES STATISTIQUES

Nombre de postes offerts	7
Nombre de candidats inscrits	44
Nombre de candidats présents	24
Nombre de candidats admissibles	24
Nombre de dossiers RAEP reçus	37
Nombre de candidats admis	7
Nombre de candidats inscrit sur la liste complémentaire	1

➤ Les notes

Epreuve(s) écrite(s) ou dossier RAEP	Epreuve(s) orale(s)
Note minimale : 4,50	Note minimale : 7
Note maximale : 15,33	Note maximale : 18

III. DOSSIER RAEP : ADMISSIBILITE

Il est à noter que si la plupart des candidats ont fait des efforts de rédaction et de présentation, certains- rares- dossiers ont été présentés au jury avec désinvolture, et ont évidemment obtenu des notes très basses, voire éliminatoires.. Il n'est pas obligatoire de se présenter à cet examen, mais dès lors que l'on s'y présente, la moindre des choses est d'en respecter les règles et de présenter un dossier préparé avec sérieux et motivation.

Il ne paraît pas normal par ailleurs que de trop nombreuses fautes d'orthographe émaillent un document que les candidats ont le temps de relire, voire de faire relire.

1- La formation :

- parcours de formation diversifié selon les candidats
- valorisation des préparations aux concours

2- La carrière :

- Bien respecter la chronologie
- Bien faire ressortir les missions et les compétences

3- Le rapport d'activité

- Penser à bien structurer le rapport
- Bien faire ressortir le parcours, les missions et les compétences développées
- Trouver le juste milieu entre des rapports trop courts ou trop longs
- Indiquer la motivation
- Penser à utiliser la possibilité - rarement exploitée - de fournir des documents ou travaux réalisés comme le prévoit les textes

IV. EPREUVE ORALE : ADMISSION

1- Déroulement de l'épreuve

Tous les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 12 ont été déclarés admissibles, ce qui a représenté 24 candidats retenus sur 37, alors que 7 postes étaient offerts.

Deux jurys de 3 personnes, mixtes et comprenant des personnels de catégorie A ou A+ exerçant soit en EPLE soit en service, ont fait passer les entretiens.

2- Les observations, les recommandations du jury

D'une manière générale, il a été constaté que les candidats avaient souvent du mal à s'extraire de leur quotidien. En effet les réponses aux questions posées sur leur travail actuel ou sur les missions et compétences développées dans le RAEP étaient relativement satisfaisantes. Par contre, les questions portant sur des sujets plus généraux sur le fonctionnement de l'administration, sur les grands textes réglementaires, ou encore sur l'actualité ont souvent mis les candidats en difficulté. Il est important, dans le cadre de la préparation à cet examen, d'avoir une vision globale de l'activité de notre ministère, de l'académie, dans toutes ses composantes : services administratifs, EPLE, université...

Il paraît important aussi, pour ceux qui n'ont jamais ou peu passé d'entretien de s'y préparer sur un plan psychologique, en s'entraînant et en passant des simulations. Certains candidats ont en effet été visiblement perturbés par cette épreuve et le stress leur a vraisemblablement fait perdre une partie de leurs moyens.

Rapport établi par Monsieur JACHIMIAK, Président du jury.